

Applications cliniques en prothèse et gnathologie

Titulaires

Ramin ATASH (Coordonnateur) et Hoang Thai Ha

Mnémonique du cours

DENT-G4408

Crédits ECTS

5 crédits

Langue(s) d'enseignement

Français

Période du cours

Premier quadrimestre

Campus

Erasme

- Connaître, comprendre et pouvoir utiliser un articulatoire (physique et virtuel)
- Comprendre l'occlusion en prothèse amovible et en implantologie

Pré-requis et co-requis

Cours pré-requis

DENT-G3307 | Théorie des précliniques en dentisterie | 5 crédits

Cours ayant celui-ci comme pré-requis

DENT-G5506 | Implantologie, ORL et chirurgie des dysmorphoses | 5 crédits et DENT-G5510 | Séminaires pluridisciplinaires, orthopédie dento-faciale, gnathologie | 5 crédits

Contenu du cours

- **Applications cliniques en prothèse:** Techniques de réalisation des prothèses amovibles partielles et de prothèse fixe
- **Gnathologie:**
 - Anatomie fonctionnelle et biomécanique des ATMs
 - Physiologie de l'appareil manducateur, occlusion dentaire, mécanique du mouvement mandibulaire et déterminants de la morphologie occlusale
 - Fonction occlusale optimale
 - Examen de l'occlusion
 - Équilibration occlusale
 - Les articulatoires mécaniques et virtuels
 - Occlusion en prothèse amovible complète
 - Occlusion en implantologie

Objectifs (et/ou acquis d'apprentissages spécifiques)

Applications cliniques en prothèse:

A la fin de l'enseignement, l'étudiant doit être capable de faire un plan de traitement prothétique complet et maîtriser la partie théorique de toute la prothèse fixe et amovible.

Gnathologie:

- Connaître et comprendre l'anatomie fonctionnelle et la biomécanique des ATMs
- Comprendre la physiologie du système manducateur, la mécanique du mouvement mandibulaire, l'occlusion dentaire et les déterminants de la morphologie occlusale
- Comprendre le principe de fonction occlusale optimale
- Pouvoir faire un examen de l'occlusion et comprendre les principes de l'équilibration occlusale

Méthodes d'enseignement et activités d'apprentissages

Théorie: Cours magistraux

TP Applications cliniques en prothèse: Démonstrations faites par les assistants chargés d'exercice et les techniciens en prothèse dentaire, et encadrement lors de la réalisation de prothèses amovibles sur mannequin et taille de prothèse fixe sur simulateur

TP Gnathologie: Théorie en relation avec les exercices pratiques, démonstration, application par l'étudiant

Contribution au profil d'enseignement

Acquérir des connaissances scientifiques de base, Être capable d'auto-évaluation et de feed-back, Être ouvert à la recherche, Faire preuve de curiosité scientifique, Résoudre des problèmes, Maîtriser les domaines de validité des lois, Faire preuve de capacités d'auto-apprentissage, Maîtriser l'apprentissage des différentes disciplines de l'odontologie, Faire preuve de compréhension mutuelle, Trouver les références et la documentation appropriées, Savoir présenter des examens et des rapports, Communiquer de manière optimale avec les condisciples et les enseignants, Maîtriser les notions de psychologie de base, Faire preuve de loyauté dans le travail d'équipe, Ne pas falsifier les résultats, Ne pas exploiter le travail d'autrui, Faire preuve de probité dans les examens, Travailler avec exactitude et précision, Apprendre à gérer la douleur, Savoir partager des informations, Savoir travailler en équipe, Respecter la diversité, Respecter ses pairs et tous les membres des équipes intervenantes, Identifier des problèmes de santé publique, Faire preuve de leadership, Savoir maîtriser la gestion du temps, Etablir des priorités, Apprendre à négocier

Autres renseignements

Lieu(x) d'enseignement

Erasme

Contact(s)

Ramin Atash

ramin.ataash@ulb.be

Hoang Thai HA

Hoang.thai.ha@ulb.be

Méthode(s) d'évaluation

Autre

Méthode(s) d'évaluation (complément)

Applications cliniques en prothèse:

En 1^{re} et en 2^{de} session:

La partie théorique: épreuves écrites ou orales

La partie pratique: épreuves pratiques lors des séances de travaux pratiques en Master 1. **La présence aux TP est obligatoire.**

La répartition de la note de l'activité d'apprentissage (AA) "Applications cliniques en prothèse" est la suivante:

- > 70% pour la partie théorique
- > 30% pour la partie pratique (Travaux pratiques de master 1)

Dans le cas où la note d'une des parties de l'activité d'apprentissage est inférieure à 10/20, la note la plus basse devient la note de l'activité d'apprentissage

Toute absence injustifiée à la partie pratique de l'AA ou une note inférieure à 10/20 à l'AA, entraîne la non-acquisition et l'échec de l'activité d'apprentissage.

Gnathologie:

La présence aux TP est **obligatoire**:

- > Une absence injustifiée à une session de TP entraîne une interdiction de s'inscrire aux examens théoriques des **deux sessions** (note d'absence injustifiée).
- > Une absence justifiée devra être accompagné d'un justificatif qui devra être envoyé dans les deux (2) jours ouvrables après le début de l'incapacité. Sur base d'un motif légitime, les modalités de rattrapage seront précisées à l'étudiant.e concerné.e. Le non-rattrapage de la séance de TP manquée entraîne une interdiction de s'inscrire aux examens théoriques des deux sessions (note d'absence injustifiée).
- > Une absence justifiée à plus d'une session de TP entraîne une interdiction de s'inscrire aux examens théoriques des deux sessions (note d'absence justifiée).
- > Les travaux pratiques font l'objet d'une évaluation continue (validation des différents exercices pratiques accompagné d'un travail écrit personnel). La non-validation des exercices pratiques et du travail personnel entraîne l'échec de l'évaluation continue. L'échec de l'évaluation continue (en ce compris le travail écrit) entraîne une interdiction de s'inscrire aux examens théoriques des deux sessions.
- > En fonction de retards possibles dans les dossiers d'inscription, et sur base de la date d'inscription, les absences

seront considérées comme justifiées avant cette date. Les modalités de rattrapage seront précisées à l'étudiant.e. Le non-rattrapage de la séance de TP manquée entraîne une interdiction de s'inscrire aux examens théoriques des deux sessions (note d'absence injustifiée).

- > Tout **retard de plus de 20min** aux TP sera considéré comme une absence injustifiée. En fonction de la durée du retard et sur base d'un motif légitime justifiant ce retard de plus de 20 min, l'étudiant.e sera éventuellement autorisé.e à assister à la dite-séance de TP ou autorisé.e à rattraper cette séance (absence justifiée). Un retard de plus de 20min à plus d'une séance de TP sera considéré comme une absence injustifiée et entraîne une interdiction de s'inscrire aux examens théoriques des deux sessions (note d'absence injustifiée).
- > Tout étudiant.e ne disposant pas du **matériel nécessaire** ne sera pas autorisé.e à assister à la séance de TP. Sur base du motif justifiant l'absence de matériel, une absence justifiée ou injustifiée sera notifiée pour cette séance de TP. En cas de notification d'une absence injustifiée, l'étudiant.e ne sera pas autorisé.e à s'inscrire aux examens théoriques des deux sessions (note d'absence injustifiée). En cas de notification d'une absence justifiée, les modalités de rattrapage seront communiquées à l'étudiant.e. Une liste du matériel sera communiquée aux étudiant.e.s lors du premier cours théorique ainsi que via les différents canaux de communication (délégué.e d'année et UV).
- > Les **présences** seront prises lors des séances de TP. L'étudiant.e présent.e doit personnellement s'assurer que sa présence a bien été enregistrée.
- > Le **respect** du matériel mis à disposition de l'étudiant.e ainsi que le **rangement et la remise en état initial** des locaux mis à disposition des étudiant.e.s en début de séance de TP est essentiel. Tout manquement à ces règles de savoir-vivre essentielles entraînera une **sanction** qui sera communiquée à l'étudiant.e en question et/ou à l'ensemble du groupe de la dite-séance. La sanction peut être de tout ordre (par exemple, un travail écrit personnel complémentaire, etc. Liste non-exhaustive). Le non-accomplissement et/ou le défaut d'accomplissement de la sanction entraînera une pénalité de deux (2) points (retrait de deux (2) points) aux évaluations théoriques des deux sessions d'examen pour l'étudiante.e concernée et/ou pour le groupe concerné.
- > L'étudiant.e ne pourra pas quitter les locaux en fin de séance de TP sans avoir reçu l'autorisation du titulaire du cours.

La note finale de l'AA "gnathologie" est la note de l'évaluation théorique.

La réussite de l'évaluation continue (en ce compris le travail personnel et les éventuels travaux écrits personnels complémentaires) conditionne l'inscription de l'étudiant.e aux évaluations (examens) théoriques de première et de seconde session.

En cas d'échec aux travaux pratiques, l'étudiant devra suivre à nouveau l'ensemble des TP l'année suivante et valider l'évaluation continue des TP (en ce incluant tout travail écrit personnel) pour pouvoir s'inscrire en première et en seconde session de l'évaluation (examen) théorique.

En cas d'échec à l'examen théorique, les étudiant.e.s qui auront précédemment validé les TP seront dispensé.e.s des travaux pratiques (et de tout travail personnel en relation avec les TP) l'année suivante. Cette dispense de TP ne sera accordée que pour l'année qui suit la réussite de l'évaluation continue des TP. Cette dispense n'est pas valable pour deux années consécutives.

Évaluation pratique (TP): Évaluation continue incluant un travail écrit personnel

Évaluation théorique: 1^{re} et 2^{de} session - Examen écrit ou oral (avec ou sans temps de préparation).

Construction de la note (en ce compris, la pondération des notes partielles)

La note finale pour l'UE est la **moyenne arithmétique** des notes des deux activités d'apprentissage: "applications pratiques en prothèse" et "gnathologie", et cela uniquement en cas de notes supérieures ou égales à 10/20 pour les deux activités d'apprentissage (AA). Une note finale supérieure ou égale à 10/20 entraîne la réussite de l'UE.

Si la note d'une activité d'apprentissage est inférieure à 10/20, la moyenne ne sera pas calculée et cette seule note devient ainsi la note finale de l'UE. Si plusieurs activités d'apprentissage sont inférieures à 10/20, la note la plus basse constitue la note finale de l'UE. En cas d'échec de l'UE (note inférieure à 10/20), l'étudiant devra repasser les évaluations pour l'ensemble des AA composant l'UE. Il n'y a **PAS** de report de note en cas de réussite uniquement de l'une des AA composant l'UE.

L'**absence (in-)justifiée** à une évaluation entraîne la notification d'une **absence (in-)justifiée pour l'ensemble des activités d'apprentissage** qui constitue l'UE.

Une note de présence à une évaluation entraîne la notification d'une **note de présence pour l'ensemble des activités d'apprentissage** qui constitue l'UE.

En cas d'absence (in-)justifiée ou de note de présence, l'étudiant.e devra repasser les évaluations pour l'ensemble des AA composant l'UE.

Langue(s) d'évaluation principale(s)

Français

Programmes

Programmes proposant ce cours à la faculté de Médecine

MA-DENT | Master en sciences dentaires | finalité Spécialisée/bloc
1

